

de l'affreux gâchis dans lequel le gouvernement s'est empêtré par suite de la façon dont il a traité le problème des fonctionnaires, et de l'arrogance qu'a manifestée le ministre en refusant de publier un rapport portant sur le relèvement des traitements des fonctionnaires parce que, d'après les journaux, il aurait dit que ce rapport formulait des recommandations auxquelles le gouvernement ne pouvait pas souscrire.

M. Graftey: Du moins il ne l'a pas caché.

L'hon. M. Pearson: Le ministre pose ainsi en principe qu'il est permis de dissimuler un rapport si l'on n'est pas d'accord avec ce qu'il renferme. Voilà un principe parlementaire tout à fait nouveau. Cependant, je n'ai pas le temps de traiter de toutes ces questions; d'autres, sans doute, s'en chargeront.

M. McPhillips: Le rapport sur M. Herbert Norman a-t-il été rendu public?

L'hon. M. Pearson: L'honorable député de Victoria me pose-t-il une question?

M. McPhillips: Oui. Je voudrais savoir si l'honorable député a rendu publiques les communications relatives à l'affaire Herbert Norman?

L'hon. M. Pearson: Mes honorables amis ont maintenant en mains la direction du gouvernement et les dossiers du gouvernement. S'ils le jugent à propos, ils peuvent rendre publique n'importe quelle communication sur cette affaire, ainsi que toute autre communication qui se trouve dans les dossiers du gouvernement au sujet de la crise de Suez. Personne ne s'en réjouirait plus que moi. Voilà ma réponse sur ce point. J'invite mon honorable ami, qui s'acharne tant à m'interrompre, à demander au gouvernement pourquoi il ne publie pas ces choses-là.

Le monde, et en particulier notre pays à titre de membre important du concert des nations, fait face aujourd'hui à des problèmes et à des dangers plus grands peut-être que l'humanité n'en a jamais connus. Mais, on le voit dans le discours du trône, le peu d'intérêt que le gouvernement porte à ces questions confine à la suffisance. Ce n'est donc pas étonnant que ce discours ne nous donne aucune raison de croire que le gouvernement a arrêté des lignes de conduite ou des programmes convenant à la situation à laquelle nous faisons face,—situation pleine de difficultés, de dangers et d'occasions. Les initiatives du gouvernement ou de ses porte-parole depuis notre dernière rencontre au Parlement n'ont pas été de nature à nous inspirer confiance. Le présent gouvernement a continué à régler les problèmes dont il est

saisi,—quand le premier ministre vient à bout de les régler,—avec une efficacité confuse mais évangélique qui n'est très souvent que de l'ineptie. J'ai cité quelques exemples aujourd'hui; on en donnera beaucoup d'autres plus tard au cours du présent débat. Le fait est que le gouvernement réussit encore, comme nous l'avons signalé l'an dernier, à confondre mouvement et progrès, adjectifs et actions,—et nous entendrons bientôt une foule d'adjectifs,—démagogie et démocratie, propagande et accomplissement. Les attermolements, les calculs politiques, le laisser-faire caractérisent encore son attitude à l'égard des problèmes qu'il a à résoudre. Comme l'écrit un des collaborateurs de l'*Economist* de Londres, on ne peut discerner dans la politique du gouvernement "aucun principe sauf celui d'arranger les choses".

L'hon. M. Fleming: Quelle date?

L'hon. M. Pearson: Il s'agit de la livraison courante de l'*Economist*; celle du 10 ou 11 janvier. Et pour ce qui est d'arranger les choses, ce sont les relations extérieures qui comptent. "Sauvez les apparences et vous sauvez tout." Bref, ce qui caractérise le gouvernement c'est la mauvaise administration qui résulte d'expédients adoptés à la hâte; pour le gouvernement l'emballage importe plus que ce qu'il renferme.

L'an dernier, dans notre proposition d'amendement, nous accusions le gouvernement d'incompétence et de désarroi et nous en donnions des exemples. Le gouvernement ne s'est pas amélioré depuis. Il ne fait pas mieux; il a même reculé à certains égards, c'est pourquoi nous portons contre lui la même accusation générale que l'an dernier. Nous avions espéré que dans l'intervalle le gouvernement aurait pu faire quelque chose qui nous permit d'atténuer un peu les termes de l'accusation que nous portons contre sa politique.

Il a beaucoup parlé et beaucoup voyagé mais c'est là la limite de ses réalisations. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Laurier (M. Chevrier) que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

Cette Chambre est d'avis que l'omission, par le gouvernement, de mettre en œuvre et d'énoncer un programme clair et logique, ou de fournir des renseignements complets et exacts, provoque, dans une très large mesure, la confusion et l'incertitude qui régnent dans les esprits au sujet de la défense nationale, des finances publiques, de l'agriculture, des marchés et de l'emploi, ainsi que dans d'autres domaines importants de la responsabilité gouvernementale.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avant d'entreprendre l'analyse du discours général de l'honorable représentant, et avant de pouvoir examiner en détail l'amendement proposé, je